PROCÈS-VERBAL

Réunion extraordinaire du Conseil
Mercredi, 24 juin 2026
17h00, siège social

Conseil :	Gregory van Duyse, président Gautier Djeukam Mbouendeu, vice-président Arnaud Goa, conseiller Yanick Harrison, conseiller Geneviève Poulin, conseillère Valérie Saucier, conseillère
Administration :	Monique Baker, directrice générale Cynthia Launière-Zielke, directrice générale adjointe, ressources humaines et catholicité *(absente)* Rémi Lemoine, directeur général adjoint, services éducatifs et services aux élèves *(absent)* Louis Arseneault, trésorier *(absent)* Nicolas Moschopoulos, secrétaire corporatif *(absent)* Stéphan de Loof, directeur exécutif – opérations et transport *(absent)* Antoine Bégin, coordonnateur des communications *(absent)*

1. Ouverture de la réunion

La présidence ouvre la réunion à 17h19.

Reconnaissance des territoires traditionnels

« C'est dans un esprit de réconciliation que le Conseil scolaire FrancoSud reconnaît que nous vivons et travaillons sur le territoire ancestral et traditionnel des peuples de la Confédération Blackfoot-Niitsitapi. Le Traité 7 des peuples Blackfoot inclut les Premières Nations Kainai, Piikani, Siksika, Tsuu T'ina et Îyârhe Nakoda. Nous tenons aussi à souligner que la Nation métisse des districts 5 et 6 a également établi sa demeure sur ce territoire. Nous exprimons notre gratitude aux nombreuses personnes des Premières Nations, Métis, et Inuits qui ont vécu sur ces terres et en ont pris bien soin pendant plusieurs générations avant nous. »

2. Adoption de l'ordre du jour

2.1 Adoption de l'ordre du jour de la réunion extraordinaire du Conseil du 24 juin 2026

001-260624_2.1

« Conseiller Goa propose l'adoption de l'ordre du jour proposé pour la réunion extraordinaire du Conseil du 24 juin 2026. » *Adopté*

3. Proposition de huis clos

002-260624_3

« Conseillère Saucier propose de tenir le huis clos pour le traitement des points 3.1 et 3.2 à 17h22. » *Adopté*

3.1 Évaluation de la Directrice générale

3.2 Auto-évaluation du Conseil

4. Levée du huis clos

003-260624_4

« Conseillère Saucier propose de lever le huis clos à 21h15. » *Adopté*

5. Résolutions découlant du huis clos

5.1 Résolution découlant du point 3.1 (le cas échéant)

Aucune résolution

5.2 Résolution découlant du point 3.2 (le cas échéant)

Aucune résolution

6. Clôture de la réunion

La présidence déclare la fin de la réunion à 21h17.

/Gregory van Duyse/	/Monique Baker/
Gregory van Duyse *Président*	Monique Baker *Directrice générale*
29 septembre 2026 *Date*	